

HAUT-COMMISSARIAT

COMMISSION PERMANENTE DES EAUX

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE SUIVI DES
PLANS D'EAU DE DIAMA ET DU LAC DE GUIERS
MISSION DU 23 AU 26 JUIN 1986

Suite à la 1ère tournée de la Commission effectuée du 12 au 16 avril 1986, une nouvelle mission de suivi a eu lieu pour poursuivre les observations de l'évolution des plans d'eau et des activités des utilisateurs, notamment en liaison avec la remontée du sel.

1° - Evolution des plans d'eau

La baisse des plans d'eau due à l'évaporation et aux prélèvements s'est poursuivie. Toutefois, le plan d'eau dans le fleuve horizontal de DIAMA à Boghé a été stabilisé à la suite de l'ouverture partielle des vannes de DIAMA le 22 mai 1986.

L'évolution précise des niveaux a été la suivante :

- dans le fleuve : côte 0 IGN le 15 avril
-0,30 le 30 avril
-0,40 le 22 mai

entre -0,40 et -0,20 (selon les marées en aval) ensuite

- dans le lac : côte 0,59 IGN le 14 avril
" 0,46 le 30 avril
" 0,30 le 15 mai
" 0,14 le 31 mai
" -0,11 le 24 juin

La prévision que l'on peut faire actuellement en ce qui concerne les niveaux est la suivante :

.../...

- arrivée de la crue entre le 15 juillet et début Août
 - niveau du fleuve : stabilisé entre -0,2 et -0,4 selon les marées.
- niveau du lac -0,40 le 20 juillet
 - + 55 le 31 juillet.

L'ouverture des vannes de DIAMA pose en outre la question de la qualité de l'eau dont l'évolution est la suivante (en surface) :

Salanité en g/l	le 25 mai	le 31/5	le 7/6	21/6
Diamma (cité)	2	3,5	3,7	4,3
Diaouar (pk72)	0,425	0,53	0,73	2,9
Richard Toll(Pk110)	-	0,32	0,32	0,37

2° - Constat de la situation et des conséquences de l'ouverture

La mission s'est rendue successivement auprès des utilisateurs des réserves de Diamma et du Lac de Guiers aussi bien sur la rive gauche que sur la rive droite.

Rive Droite :

Les T.P. de ROSSO (BAC), la ferme de M'POURIE, la SONADER de ROSSO , la Préfecture de Keur Macène et la SONELEC.

Rive gauche :

Au niveau des périmètres de TIGUET, BOUNDOUM, LAMPSAR, Station de pompage de DIAWAR et à la C.S.S. à Richard-Toll.

RIVE DROITE

2.1- Le bac de ROSSO

L'évolution de la cote du plan d'eau du fleuve n'a pas pu être donnée faute de relevés. Les autorités du bac ne disposant

.../...

pas d'échelle limnimétrique en rive droite.

Le bac fonctionne cependant normalement grâce à son appontement basses eaux et les conditions de trafic se sont même améliorées grâce à la remontée du plan d'eau ressentie au droit de ROSSO après l'ouverture des vannes à DIAMA. Le niveau du plan d'eau devant être maintenu jusqu'à la prochaine crue, le trafic se déroulera normalement.

2.2 - La ferme de M'POURIE

La préirrigation entamée depuis le 10 Mars 1986 a pu se faire sur 500 ha; elle a été arrêtée le 30 Avril 1986.

Il n'y a pas eu de cultures de contre saison chaude, et l'ouverture des vannes de DIAMA n'a pas eu d'effets sur la programmation.

2.3 - La SONADER à ROSSO et BOGHE

60 hectares de terres ont été effectivement consacrés à la culture de contre saison chaude sur 3 périmètres situés en amont de ROSSO.

Ce sont : DAR-ES-SALAM, DABAÏ et DIATAR(20 ha/périmètre). Le premier périmètre est situé à 75 km de ROSSO. Cette culture ne sera pas affectée par l'ouverture des vannes de DIAMA, car elle est située largement en amont de ROSSO. En ce qui concerne BOGHE, la remontée du plan d'eau du fait de l'ouverture des vannes a permis d'avancer la mise en eau des canaux initialement prévue au 15 Juillet, à la date du 22 Juin 1986

Par ailleurs, les cultures de contre saison chaude initialement prévues par la SONADER à BOGHE ont été réalisées sur 100 ha.

D'une manière générale, tous les utilisateurs situés en amont de Rosso ont bénéficié de la remontée du plan d'eau.

.../...

2.4. - Prefecture de Keur-Macène

a) Alimentation en eau douce

La remontée de l'eau salée a crée des problèmes d'alimentation en eau douce pour les populations et le bétail situés en bordure du fleuve, notamment les localités de Keur-Macène et BERETTE.

Les autorités locales se sont essentiellement plaints de ne pas avoir été averties à temps, ce qui leur aurait permis de prendre leurs dispositions comme par le passé.

b) - Culture de contre saison (C.S.C)

La culture de CSC n'a concernée que deux périmètres situés dans la zone du GOUERE :

- 11 hectares de riziculture (M. HAHFOUT OULD NDACH) au stade de l'épiaison dont l'irrigation est arrêtée vers le 14 juin. A cette date, le taux de salinité était d'environ 0,8 g/l et le 23 juin le sel était de 2,50 g/l. Les semis ont été effectués aux environs du 16 mars.

- Périmètre d'arboriculture (Coopérative de MOUSHAIB) qui concevrait 5 000 pieds dont 500 en pépinière. Du fait de la remontée saline, la Coopérative déclare être obligée de faire venir de l'eau de ROSSO pour l'irrigation de sa plantation.

.../...

2.5. - SONELEC DE ROSSO

Les réserves déjà constituées en Février 1986 permettent de couvrir les besoins jusqu'à la crue prochaine. Compte-tenu des incertitudes qui existent sur la période de démarrage des crues et de l'avancée de la langue salée, la SONELEC a décidé de constituer à partir du 24 juin, un pompage d'appoint qui devra être arrêté dès que le taux de salinité aura atteint 0,8 g/l. Ce taux était de 0,355 g/l le 21 juin 1986.

RIVE GAUCHE

2.6. - Périmètre de TIGUET

La superficie cultivée en contre saison chaude serait de 26,5 hectares en riz pour 130 exploitants. Les semis se sont étalés du 12 au 24 mars 1986. Malgré la remontée saline dans le fleuve, l'irrigation n'a été arrêtée que le 24 juin 1986. A la date du 21 juin, le taux de salinité était de 4,5 g/l environ.

2.7. - S.A.E.D.

2.7.1. - Le périmètre de BOUDOUM

La campagne de contre saison chaude a concerné 234 ha dont les semis se sont étalés du 27 février au 25 mars 1986.

L'irrigation a pu être menée jusqu'à son terme (20 juin) grâce aux 10 Groupe Moto-pompe (GMP) installés par la SAED.

La salinité à DIAWAR à la date du 21 Juin était de 2,9 g/l.

2.7.2. - Le périmètre du LAMPSAR

La contre saison chaude a été faite sur deux cuvettes totalisant 200 ha environ. Les semis ont été effectués entre le 28 février et le 10 mars 1986 et l'on prévoit le démarrage de la récolte vers le 5 juillet 1986.

L'irrigation a été menée à son terme (22juin) grâce à la reprise en marche du pompage à RONQ.

2.8 - La Compagnie Sucrière Sénégalaise

Le transfert des pompages du fleuve vers le Lac de Guiers n'a été effectif que le 02 Mai 1986. La C.S.S. a déclaré avoir rencontré des difficultés de manutention et que les opérations de transfert qui durent normalement 3 jours, ont duré cette année 12 jours.

3° - Conclusion et recommandation

3.1 - Cultures de contre saison

Globalement, l'ouverture des vannes à DIAMA n'a pas perturbé le programme de cultures qui était entamé, il y a même eu des effets positifs grâce à la remontée du plan d'eau (Station de RONQ - Bac de ROSSO).

Cependant certains exploitants ont été confrontés à un moment à la remontée de l'eau salée (GOUERE en RD et TIGUET en RG). Leur production pourrait, entre autres causes, être affectée par cette remontée.

3.2 - Suivi des niveaux

Le Comité recommande qu'une circulation systématique des informations hydrologiques soit instaurée entre l'OMVS et les utilisateurs.

Il recommande aussi d'installer des échelles limnimétriques au bac de ROSSO côté mauritanien, et de réinstaller les échelles du parc du DJOUDJ le long des ouvrages de façon à ce qu'elles ne soient plus dénoyées. L'échelle de M'POURIE doit être rattachée en côte IGN avant la prochaine crue.

.../...

3.3 - Protection contre les crues

Les riverains n'ayant pas connu de crue importante depuis 1974 ne prennent plus de précautions, et des dégâts se produiront en cas de crue moyenne ou supérieure à la moyenne.

Le Comité recommande que :

- a) les travaux de construction de la digue rive droite et de réhabilitation de la digue rive gauche soient entrepris,
- b) les installations d'agriculture sur les deux rives soient planifiées rationnellement notamment, de façon à interdire l'installation de périmètres entre le fleuve et les endiguements existant (rive gauche) ou future (digue rive droite), ou à préserver des axes de circulation importants
- c) les franchissements de la digue rive gauche par des tuyaux d'alimentation en eau soient soumis à autorisation de la S.A.E.D. et exécutés selon des normes précises pour éviter les destructions en crue.

3.4 - Préparation de la gestion du plan d'eau en 1986/1987

Le Haut-Commissariat a informé les Etats qu'il mène une étude sur les inondations du delta de rive droite et de la gestion du plan d'eau lors de la prochaine saison sèche. Cette étude doit fixer les consignes de gestion qui permettront d'obtenir une inondation optimale pendant la période de crue, et un remplissage optimal des retenues en vue d'une éventuelle culture de contre saison, tout en définissant les avantages et les inconvénients (inondation et enclavement de villages du delta de rive droite notamment) de la gestion proposée.

.../...

La Commission recommande que cette étude soit examinée dans un premier temps par la Commission Technique de suivi, en vue de la soumission ultérieure de l'étude, à la Commission Permanente des Eaux lors de sa réunion qui doit se tenir avant la fin de la crue de 1986.

Les consignes de gestion qui seront retenues devront faire l'objet d'une vaste diffusion auprès des utilisateurs et suffisamment à l'avance.

Diam, le 25 juin 1986

LA COMMISSION